

« A.T.C(Advanced Trading Cement) »
SAS
au capital de 10 000,00 €
Siège social : 61 rue de Lyon, 75012 Paris

RCS en cours

Procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire du 17/12/2025

Le 17/12/2025 à seize heures, est présent au siège de la société, le soussigné :

Monsieur HAMMICHE Akim, né le 6 février 1974 à Saint Denis, de nationalité Française, demeurant au 20 Rue des Mimosas 77400 Lagny-sur-Marne,

Monsieur ASOLO Guillaume, né le 17 décembre 1992 à Charenton le pont, de nationalité Française, demeurant au 10 All. William butterfield 92380 Garches,

Représentant la totalité des parts, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE NOMINATION DU PRÉSIDENT

Première résolution :

Est nommé aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur HAMMICHE Akim, né le 6 février 1974 à Saint Denis, de nationalité Française, demeurant au 20 Rue des Mimosas 77400 Lagny-sur-Marne,

Résolution adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

Résolution adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

Est nommé aux fonctions de directeur général telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur ASOLO Guillaume, né le 17 décembre 1992 à Charenton le pont, de nationalité Française, demeurant au 10 All. William butterfield 92380 Garches,

Résolution adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution :

La rémunération du directeur général sera fixée ultérieurement.

Résolution adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures quinze minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Paris
Le 18/12/2025

Guillaume ASOLO

✓ Certifié par  yousign

Akim HAMMICHE

✓ Certifié par  yousign